



## Bulletin municipal

Bulletin n°48,

Printemps 2013



### LE MOT DU MAIRE :

Le 1<sup>er</sup> mars 2013, le dernier budget de notre mandature a été voté à la majorité lors d'un Conseil Municipal. « L'opposition s'est abstenue » sans raison apparente. En effet, grâce à des efforts d'économies faits essentiellement sur le budget de fonctionnement, le budget 2013 ressort avec un bilan excédentaire de plus de 600.000€ ! Ce très bon résultat va nous permettre d'une part de rembourser une partie de la dette, et d'autre part de laisser les impôts locaux (foncier bâti et non-bâti ainsi que la taxe d'habitation) à leur niveau de 2012, ce qui signifie une baisse réelle de 1,8% ! Cette baisse concerne seulement les impôts communaux, comme nous n'avons pas la maîtrise des impositions au niveau communautaire, départemental et régional.

Cette année, nous allons pouvoir autofinancer divers projets sans avoir recours à l'emprunt :

- la réfection de la cour des écoles pour la mise aux normes et faciliter l'accès aux handicapés
- la construction d'un cours de tennis
- l'étanchéité de la cour de l'école, côté BCD
- finaliser le nouveau cimetière, les allées et le jardin du souvenir
- mettre en sécurité la chapelle Saint Pierre
- installer un limiteur de son à la Maison de la Pierre
- goudronner certaines rues...

Cette liste n'est pas exhaustive.

En ce qui concerne divers projets comme par exemple une nouvelle école, une étude du sol a été faite par la société Abesol sur le lieu des Grandes Aires. Il en est ressorti qu'il y aurait moins de risques à construire un tennis sur ce terrain qu'une école, étant donné la nature du sol. Le conseil municipal devra donner son avis. Pour ma part, je pense

que mettre les bâtiments de l'école à côté de la Maison de la Pierre serait plus judicieux.

Le projet de la nouvelle station d'épuration est en bonne voie. Les travaux, prévus pour durer env. 10 mois, démarreront vraisemblablement en automne 2014, et de ce fait les grands projets de lotissement (Baume Crémérol...) risquent de prendre quelques mois de retard.

Il est prévu d'organiser deux réunions publiques dans les mois qui viennent :

- sur la sécurité des biens et des personnes avec l'aide de la gendarmerie
- sur les risques d'incendie pour les maisons dans les zones à risque, organisée avec les services de sécurité civile

En ce qui concerne les festivités et autres manifestations organisées par la municipalité chaque année depuis maintenant 5 ans, une nouvelle manifestation vient s'y ajouter : la première « **Foire de l'oignon doux de Vers-Pont du Gard** » qui aura lieu le 15 septembre 2013. Nous avons pu arriver à relancer cette production, typique de notre village, qui avait pratiquement disparu depuis des décennies. Cette relance a été rendue possible grâce :

- aux efforts des agriculteurs locaux, regroupés en association (loi 1901), qui travaillent depuis 4 ans pour retrouver la souche d'origine
- à un partenariat avec la Chambre d'agriculture
- à des personnes compétentes associées

Pendant la saison 2012, 5 tonnes d'oignon ont été produites.

Après le sentiment que cet hiver devenait interminable, nous nous réjouissons de voir le rayon de soleil printanier nous réchauffer le corps et l'esprit, et dynamiser notre agriculture.

Cordialement,

Marc Poulon

### Sommaire :

Le mot du Maire :  
P 1

Informations  
diverses :  
P 2

Vie culturelle :  
P 8

« In memoriam » :  
P 12

### Crédit photos :

Communauté de  
Communes du Pont du  
Gard, les Vétérans  
P. Tiste, M. Berberian  
Mairie

### Rédaction :

Eva Engberg, Céline  
Broche, la commission

# Vers - Pont du Gard

Terre de garrigue où l'histoire et la nature vivent en harmonie

## Informations diverses :

### La Communauté de communes du Pont du Gard



C'est : 17 villages qui se trouvent sur un territoire allant, d'Aramon à Argilliers en passant par Domazan et Pouzilhac, qui se sont constitués en communauté pour assumer certaines charges, trop lourdes à supporter pour un seul village, tels les crèches, la police intercommunale, les ordures ménagères, le tourisme....

Chaque Conseil Municipal dispose d'un vice-président et d'un ou plusieurs représentants au Conseil d'Administration, selon le nombre d'habitants.

Sa population totale est de 23.933 habitants.

### Une fiscalité stable en 2013

*C'est une des indications majeures du Conseil communautaire réuni lundi 15 avril à Remoulins durant 2 heures. Les élus ont voté un budget de fonctionnement de 20 millions d'euros et un budget en investissement de 8 millions d'euros pour dynamiser le territoire.*

Le Conseil communautaire a adopté le budget 2013 de la Communauté de communes du Pont du Gard (CCPG) d'un montant de 20 millions d'euros en fonctionnement et 8,3 millions d'euros en investissement. Seul un élu s'est prononcé contre et quatre élus ont préféré s'abstenir sur les 55 représentants des 17 communes du territoire. Le budget 2013 permettra, entre autres opérations, d'achever les opérations d'investissements (crèche de Montfrin, Halte fluviale d'Aramon, zone d'activité de Théziers, schéma de randonnée de Domazan) et de préparer l'avenir (maison des services publics, Centre des visiteurs du patrimoine et de la Garrigue et études diverses).



### Une fiscalité maîtrisée

C'est une bonne nouvelle pour les entreprises et les ménages : la fiscalité restera identique. La Contribution Foncière des Entreprises (CFE) sera de 24,82% comme en 2012. La Taxe d'Habitation sera de 10,28% comme en 2012. La Taxe sur le Foncier Non Bâti reste à 2,85%. Et enfin la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères sera de 15,50% pour les communes de Comps, Montfrin et Meynes, gérées en gestion directe, de 15,70% pour les Communes membres du SICTOM Rhône Garrigues et de 14,78% pour les Communes membres du SICTOMU.

### Un budget sécurisé

L'adoption du budget de 2013 a été l'occasion d'inscrire l'action de la CCPG dans la continuité «malgré un contexte économique et social dont les difficultés s'amplifient». L'endettement est faible avec 17 000 euros de charges financières. Enfin les frais de fonctionnement évoluent peu, malgré l'augmentation des actions et des services rendus à la population (Relais emploi intercommunal, Lieu d'accueil Parents Enfants, Crèche de Montfrin...). Les postes nécessaires ont été validés après la présentation de Didier Vignolles, vice-président en charge des ressources humaines. Deux subventions ont été approuvées par les élus communautaires à l'unanimité : 108 000 euros pour l'école de musique intercommunale et 295 000 euros pour l'office de tourisme du Pont du Gard.

### Le tourisme au centre des échanges en fin de soirée

Raymond Aparis, Maire de Collias en charge du tourisme au sein de la Communauté de communes, a présenté le projet de centre visiteurs de patrimoine de la garrigue qui devrait voir le jour à Valliguières. C'est pour lui « une nouvelle clé d'entrée sur le territoire en matière d'animation touristique ». Ce projet de musée interactif va faire l'objet d'une recherche de subvention.

Puis la question de la gratuité de l'accès au site du Pont du Gard pour tous les habitants de la Communauté de communes est venue au débat. Les communes de Vers Pont du Gard, Castillon et Remoulins en bénéficient déjà. Les communes de Saint Bonnet et de Meynes devraient suivre ce mouvement. Gérard Pedro a annoncé que « pour les autres communes, cela devrait se généraliser. Il s'agit de s'entendre autour d'une convention de partenariat proposée par le site du Pont du Gard aux communes de la Communauté ».

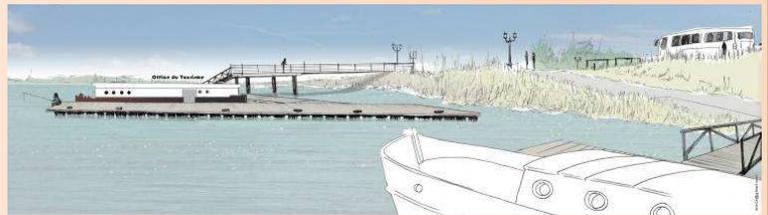
texte communiqué par la CCPG

# Informations diverses



## Halte fluviale sur Aramon : les travaux démarrent !

Les premiers aménagements de ce projet, de 1,3 millions d'euros TTC destiné à accueillir une clientèle de touristes plaisanciers et porté par la Communauté de Communes du Pont du Gard (CCPG), viennent de démarrer.



Aménagé sur les berges du Rhône, le relais fluvial sera composé d'une structure flottante pour l'accueil et d'appontements flottants qui serviront à réceptionner des bateaux de 15 mètres maximum et à amarrer des péniches hôtels, ainsi que des espaces découvertes et de restauration. Les touristes pourront louer des voitures ou des vélos électriques sur place, afin de leur permettre de découvrir la région et ses nombreux atouts : paysages, petit patrimoine, produits régionaux..... ! A moyen terme, il est prévu qu'un circuit rejoindra le Pont du Gard par la future voie verte.

Sauf imprévu, la halte fluviale doit ouvrir pour la saison touristique prochaine. Cela permettra à Aramon de renouer avec une tradition du passé, celle d'offrir un abri sûr aux navigateurs comme ce fut le cas de l'époque romaine jusqu'au XVIIème siècle.

## TAXI

La Communauté de Communes du Pont du Gard a décidé de reconduire pour une nouvelle année son service de transport à la demande (TAD) qui permet aux habitants de se déplacer sur les 17 communes du territoire, mais également à l'extérieur (Uzès, Bagnols-sur-Cèze, Nîmes ou Avignon) sur les services de santé ou de Pôle Emploi. Ce service s'adresse aux personnes de plus de 65 ans et aux personnes en difficulté sociale. Prix du déplacement : 1,50€ à l'aller et 1,50€ au retour !

Pour en bénéficier, il suffit de s'inscrire auprès de sa Mairie et de faire une réservation 48h à l'avance auprès des services. Pour plus d'information : 04 66 37 67 67



## Le P'tit LAPE

Mercredi 10 avril, la Communauté de communes du Pont du Gard propose un nouveau service en ouvrant un Lieu d'Accueil Parents-Enfants intitulé « le p'tit LAPE » pour les moins de 6 ans. Ce service prend place dans les locaux neufs du Relais Assistant(e)s Maternel(les) de Remoulins (76 bis avenue Geoffroy Perret). L'accueil se fera tous les mercredis matin de 9h à 12h (sauf vacances scolaires).

Véritable lieu de ressources à destination des parents et des enfants, le p'tit LAPE permettra à la fois d'aider à l'éveil et à la socialisation de l'enfant et d'apporter un appui aux parents grâce à un échange avec d'autres parents et des professionnels.

Le p'tit LAPE est soutenu par le Conseil général du Gard et la Caisse d'Allocations Familiales du Gard.

Renseignements : service de la petite enfance – 21 bis avenue du Pont du Gard à Remoulins. Tél : 04 66 37 65 79.

Mail : [petiteenfance@cc-pontdugard.fr](mailto:petiteenfance@cc-pontdugard.fr)



## Inscriptions scolaires :

Pour la rentrée scolaire 2013, les parents pourront inscrire leur(s) enfant(s) né(s) en 2008, à l'école maternelle, du **6 au 31 mai 2013** en Mairie de Vers - Pont du Gard.

- Se munir :
- d'un certificat médical
  - d'un justificatif de domicile
  - du livret de famille
  - du carnet de santé

et remplir la fiche de renseignements.



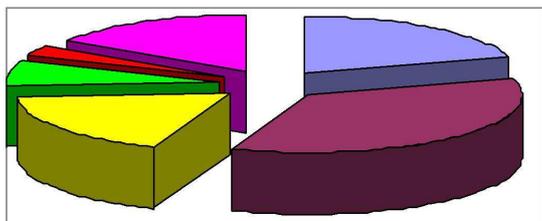
# Vers - Pont du Gard

Terre de garrigue où l'histoire et la nature vivent en harmonie

## Budget principal 2013

### Dépenses fonctionnement :

■ 011 ■ 012 ■ 023 ■ 65 ■ 66 ■ 67

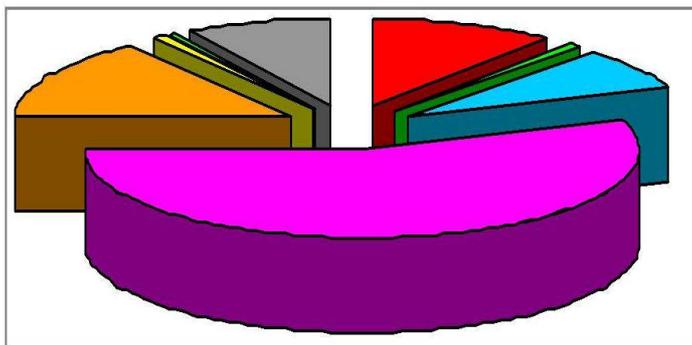


N° compte	Intitulé	Proposition
011	Charges exceptionnelles	354 000
012	Charges de personnel	620 000
023	Virement à la section de fonctionnement	321 714
65	Indemnités des élus et autre charges de gestion courante	123 400
66	Charges financières (remboursement des intérêts de la dette)	51 400
67	Charges exceptionnelles	277 491
<b>TOTAL</b>		<b>1 748 005</b>

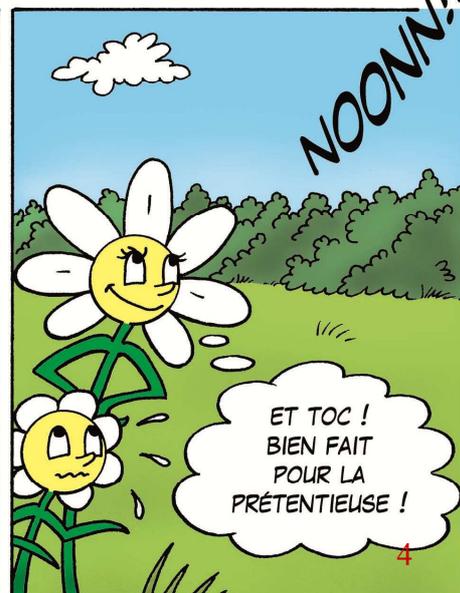
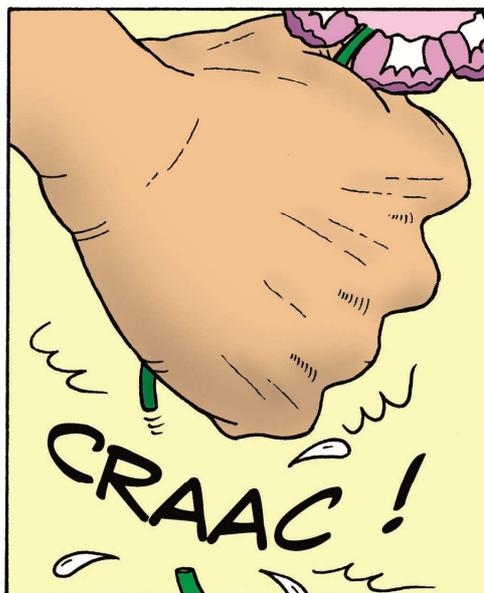
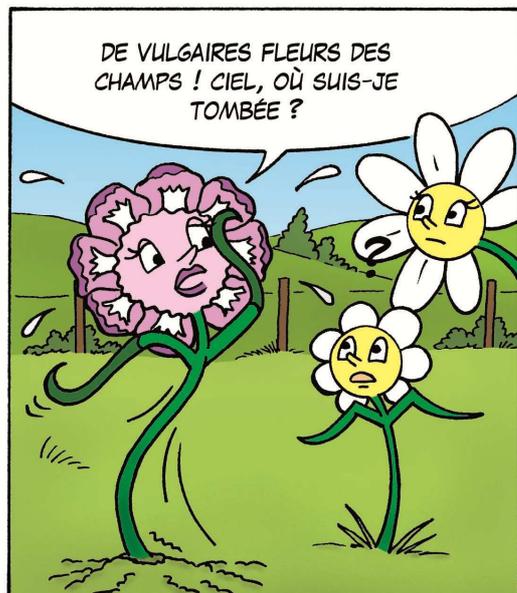
### Recettes fonctionnement :

N° compte	Intitulé	Proposition
002	Excédent de fonctionnement reporté	188 170
013	Atténuation de charges	14 000
70	Produits des services et du domaine	135 300
73	Impôts et taxes	979 525
74	Dotations et participations	260 000
75	Revenus des immeubles	16 000
76	Produits financiers	10
77	Produits exceptionnels	5 000
78	Reprise sur provisions	150 000
<b>TOTAL</b>		<b>1 748 005</b>

■ 002 ■ 013 ■ 70 ■ 73 ■ 74 ■ 75 ■ 76 ■ 77 ■ 78



Pour retrouver les BD d'Elisabeth, consulter son blog : [nafilyan.over-blog.com](http://nafilyan.over-blog.com) ou son

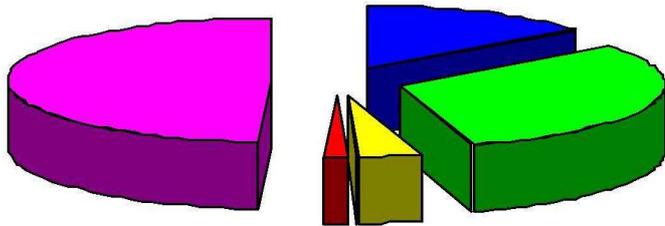




## de Vers - Pont du Gard

### Dépenses investissement :

■ 001 ■ 16 ■ 20 ■ 204 ■ 21

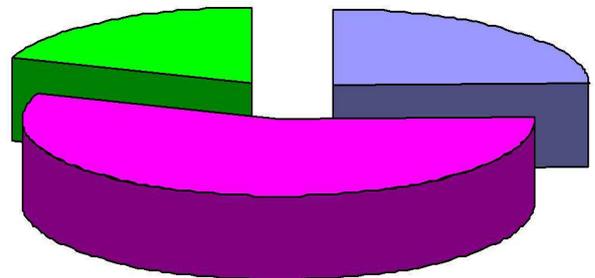


N° compte	Intitulé	Proposition
001	Déficit d'investissement reporté	188 171
16	Charges financières (remboursement du capital de la dette)	411 000
20	Frais d'études	50 169
204	Subventions d'équipement versées	15 988
21	Immobilisations corporelles	646 280
<b>TOTAL</b>		<b>1 311 608</b>

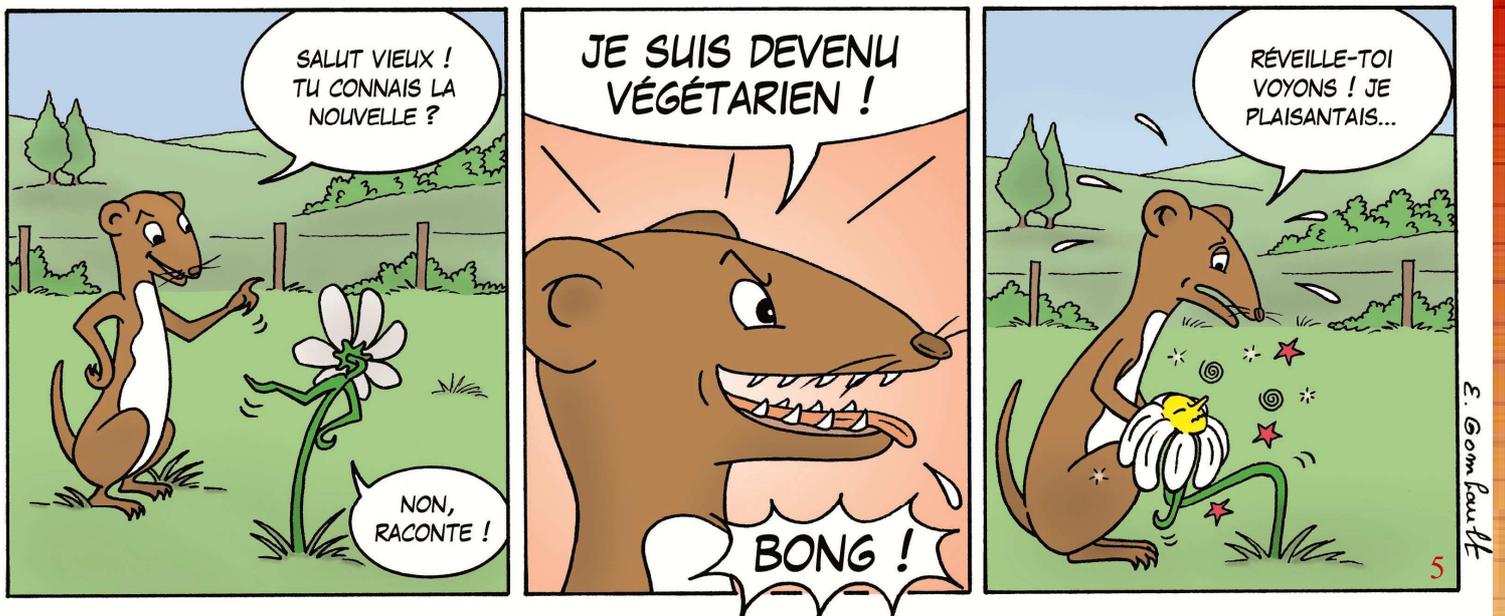
### Recettes investissement :

N° compte	Intitulé	Proposition
021	Virement de la section fonctionnement	321 714
10	Dotations, fonds et réserves	735 665
21	Subventions d'investissement	254 229
<b>TOTAL</b>		<b>1 311 608</b>

■ 021 ■ 10 ■ 13



exposition chapelle de la Médiathèque d'Uzès du 16 au 26 avril de 15h à 18h sauf le lundi





# Vers - Pont du Gard

Terre de garrigue où l'histoire et la nature vivent en harmonie

## État civil enregistré à la Mairie

### Naissances

Romane IAMPIETRO, née le 14 décembre 2012 à Nîmes,  
de Laurent IAMPIETRO et de Karine PLAUT.

Eliott Mathias GRAIZON, né le 14 décembre 2012 à Nîmes,  
de Yannick GRAIZON et de Marjorie RAILLON.

Axel Jordan IDRI, né le 26 décembre 2012 à Nîmes,  
de Zahra IDRI.

Domiane Elaïa CHAMBON, née le 03 janvier 2013 à Nîmes,  
de Yannick CHAMBON et de Cécile PAOLINI.

Sofiane HAMDOUNI, né le 07 janvier 2013 à Nîmes,  
de Abdelfatah HAMDOUNI et de Hanane JOUAÏD.

Zoé Nicole Caroline BERTRAND, née le 08 janvier 2013 à Nîmes,  
de Thomas BERTRAND et de Julia FRASSE-MATHON.

Elsa Alice Dominique COUTON, née le 18 janvier 2013 à Nîmes,  
de Laurent COUTON et Aurélie JOURNAUX.

Lucie Suzanne Marguerite JOSSOT, née le 08 avril 2013 à Bagnols sur Cèze,  
de Olivier JOSSOT et de Virginie MAUCLERT.

Lys Edwige Lydia MURAT, née le 09 avril 2013 à Bagnols sur Cèze,  
de Mathieu MURAT et de Chloé-Joséphine FOULON.

### Décès

Ginaro ESPANA, décédé le 18 décembre 2012, à l'âge de 87 ans.

Jacques SAUZE, décédé le 19 décembre 2012, à l'âge de 85 ans.

Thi NGUYEN veuve HUYNH, décédée le 04 janvier 2013, à l'âge de 96 ans.

Paul POULON, décédé le 08 février 2013, à l'âge de 94 ans.

Domiane CHAMBON, décédée le 13 février 2013, à l'âge de 1 mois.

Jean-Paul BROCHE, décédé le 04 mars 2013, à l'âge de 52 ans.

## Conférence-exposition sur Armand Pellier

« *Armand Pellier, sculpteur et architecte - La pierre magnifiée* » est le thème de la conférence d'Anne-Marie Llanta, architecte-conseiller au CAUE du Gard, à la Maison de la Pierre le samedi 25 mai à 10h30.

Cette conférence présente le parcours et l'œuvre d'Armand Pellier (1910-1989), artiste complet, sculpteur, décorateur, architecte...qui relança l'exploitation de la pierre du Pont du Gard et la mit à l'honneur dans des réalisations architecturales au style moderne (dont certaines ont été inscrites à l'inventaire Supplémentaire des Monuments Historiques ou labellisées Patrimoine XX<sup>e</sup> siècle). La manifestation, qui sera accompagnée d'une exposition de l'œuvre d'Armand Pellier, est organisée par la CAUE du Gard en partenariat avec la Mairie de Vers-Pont du Gard et avec la participation de l'association culturelle et développement durable « L'Uzège ».

L'entrée est ouverte à tous.



## *Cela c'est passé en novembre 2012*

### **Le village de Vers en 1909, vu par Auguste Tournigan.**

Etabli sur le « versant » d'une colline entre gardon et garrigues, autour d'un trou d'eau toujours limpide et fraîche sourdant d'un rocher, Vers en 1909 compte 733 habitants pour un territoire de 1877 hectares.

Cette année là, le jeune Auguste Tournigan va rédiger une chronique à l'usage de son oncle Louis Rimbaud, ordonnance du Général Meunier, commandant du 3<sup>ème</sup> corps d'armée, qui se languit de son village...

Les 40 pages de cette rubrique sur lesquelles le village de Vers s'est dévoilé, ont été exposées à la maison de la Pierre.

Une exposition de 3 jours à l'initiative de Théo et en collaboration avec les compagnons qui ont fait des démonstrations de taille de pierre et projection de documents de l'époque.

Plusieurs classes de l'école de Vers - Pont du Gard ont pu bénéficier d'une visite guidée.

Nous avons eu grand plaisir à faire ce voyage dans le temps.

# Informations diverses



## ***LA VOIE VERTE du PONT DU GARD DE BEUCAIRE A UZES : Première phase de mise en service dès 2013 : un véritable succès !***

Dès l'été 2001, le projet de créer une VOIE VERTE de 45 km sur la plateforme de l'ancienne voie ferrée reliant BEUCAIRE à UZES via REMOULINS est mis à l'étude par le PAYS UZEGE-PONT DU GARD. Un voyage d'études en Saône-et-Loire d'élus du Pays et des présidents des Offices du tourisme du Pont du Gard et d'Uzès permet d'observer le grand succès remporté par la transformation progressive de la voie ferrée de Mâcon à Chalon-sur-Saône via Cluny en piste réservée au tourisme à bicyclette ou en roller (voie verte). Le Pays confie alors aussitôt une étude faisabilité à un bureau d'étude de Grenoble qui montre que techniquement l'opération de créer une voie verte est tout-à-fait réalisable et très intéressante pour le tourisme local, national, et international. LA VOIE VERTE est destinée à un public très large et familial et non pas aux amateurs de vélo de course. Son profil en long très plat permet en effet à des personnes de 7 à 77 ans de faire promenades en vélo en étant protégées des voitures. La façon de pratiquer la bicyclette sur une voie verte relève de la philosophie scandinave du vélo (douceur dans l'effort et tranquillité dans la nature). Les communes concernées par le tracé de la voie verte sont :

**BEUCAIRE-COMPS-MONTFRIN-MEYNES-SERNHAC (1<sup>ère</sup> phase)**

**REMOULINS-PONT DU GARD (Commune de Vers-Pont du Gard) (2<sup>ème</sup> phase)**

**VERS-PONTDUGARD-ARGILLIERS-COLLIAS-STMAXIMIN-UZES (3<sup>ème</sup> phase)**

Bien entendu passer du projet à la réalisation est toujours un parcours semé de handicaps et relève souvent du gymkhana.

Obtenir une procédure de déclassement de la voie ferrée de la part de l'Etat et racheter la ligne à Réseau Ferré de France a demandé plus de trois ans au Conseil général du Gard sur la seule section. Beaucaire - Comps-Remoulins. Ensuite, il a fallu faire des études techniques et trouver les financements.

Pour la section allant de Vers à Uzès la procédure de déclassement est en cours. Ce déclassement entre Remoulins et Vers ne peut bien entendu pas se faire car la LIB doit être nécessairement être desservie par le rail puisqu'elle fabrique des traverses en béton pour les voies ferrées. Remoulins sera relié à Vers via les pistes cyclables déjà construites pour le Pont du Gard.

Le Conseil général a été très fortement stimulé par l'Association « La Voie Verte du Pont du Gard » présidée par madame Agnès Sénicourt pour mener à bien ce projet. Cette association par une opiniâtreté calme et méthodique a su convaincre Jean Denat le vice-président du conseil général en charge des routes d'accélérer le démarrage de la construction de la Voie Verte qu'il n'a pas hésité à qualifier de « Voie Verte la plus belle de France ». La Segard, le bureau d'études du conseil général a repris bien entendu les données de l'étude du Pays et a établi une programmation rigoureuse qui permet de réaliser la section de voie verte de

Comps à Sernhac, sachant que la section entre Beaucaire et Comps a été construite il y a 12 ans.

Le 4 décembre dernier, à Comps, devant 80 personnes et les maires des communes concernées, Mr Jean Denat a fait une présentation officielle des travaux qui permettront **une mise en service à l'automne 2013 de la section Comps-Sernhac :**

**13 km /de très nombreux parkings avec aire pour handicapés/aires de pique-nique confortable avec des tables et des bancs en pierre de Vers/une traversée avec de tunnel éclairé/4M euros**

Prochaine section à construire : Sernhac –Remoulins-Le Pont du Gard

La section Vers-Uzès est en cours de déclassement.

Cette VOIE VERTE est un merveilleux aménagement pour le tourisme et pour les habitants de notre région. Il S'agit d'un aménagement majeur pour le développement de notre tourisme.

***Site à consulter sur internet :  
Voie Verte du Pont du Gard***



# Vers - Pont du Gard

Terre de garrigue où l'histoire et la nature vivent en harmonie

## LE PONT DU GARD VOUS OFFRE L'ACCES AU SITE

Chaque foyer de la commune de **Vers - Pont du Gard** pourra désormais bénéficier de la carte d'accès annuelle au site Patrimoine Mondial du Pont du Gard. Cette mesure vient d'être mise en place dans le cadre d'un partenariat historique qui unit les trois communes autour du Pont du Gard et l'Etablissement public gestionnaire.



Pour obtenir cette carte, il suffira de se présenter à l'Accueil du site du Pont du Gard, bâtiment rive gauche pendant les horaires d'ouverture (entre 9 heures et 17 heures) en présentant :

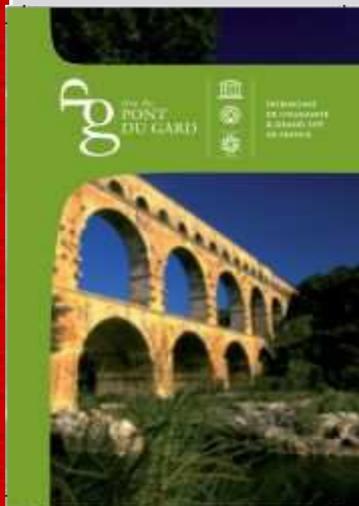
- sa carte d'identité
- un justificatif de domicile
- la carte grise ou numéro d'immatriculation du véhicule

Les conditions d'utilisation de cette carte vous seront remises avec la carte AMBASSADEUR.

Cette carte ne concerne pas les professionnels. Une carte affaires existe à leur attention. Se renseigner au 04 66 37 50 43.

Renseignements : 04 66 37 50 99

*SITE INTERNET* : [www.pontdugard.fr](http://www.pontdugard.fr)



## Vie culturelle :

### Week-end « Cirque au Pont »

« **Boo !** » un mikado géant au Pont du Gard par la Cie CirkVOST

Les 30 avril, 3 et 4 mai prochain à 21h30 la Compagnie CirkVOST présente un spectacle totalement étonnant et novateur avec **un mikado géant de 368 bambous** reliés les uns aux autres par plus de 2000 nœuds, à l'intérieur duquel les artistes circassiens, spécialisés dans les disciplines aériennes, évoluent pendant quelques heures. L'installation constitue également un lieu particulier et insolite pour les spectateurs debout, pour qui chaque point de vue est différent.

L'histoire commence par une photo de famille et au rythme de la musique et les déplacements, les jeux de lumière sculptent les enchevêtrements de bambous, révélant les échanges des uns avec les autres.

Ce spectacle grandiose s'adresse à tous les enfants de 7 à 99 ans.

Renseignements et réservation : 06 40 54 29 69



### Cela se passe au Pont

**Avril à novembre** : « Exposition : ULYSSE, Pirate »

**Mercredi 24 avril** : atelier jeune enfant « le Pont du Gard ... à la lumière d'une lampe à huile »

**Du 30 au 4 mai** : « *Cirque au Pont* »

**Samedi 1 et dimanche 2 juin** : « Rendez-vous au jardin »

**Vendredi 7 juin** : « Les Féeries au Pont »

**Du 7 au 9 juin** : « Journées nationales de l'Archéologie »

**Dimanche 30 juin** : « Courir avec Sarah »

**Jeudi 11 et vendredi 12 juillet** : « *Festival Lives au Pont* »

# Vie culturelle



## FÊTE DE L'ASPERGE VERS-PONT DU GARD



Le voilà enfin, l'asperge, le premier légume du Printemps !

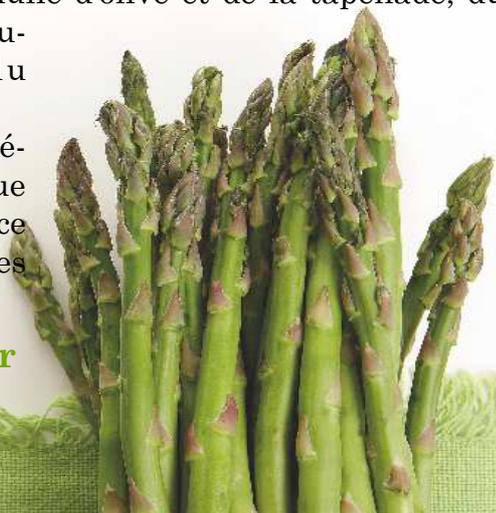
Pour fêter son arrivée, le village de Vers-Pont du Gard organise

**Dimanche 21 avril de 10h – 18h,**  
la 5ème édition de la « **Journée de l'Asperge** »  
sur la place des Platanes

Des asperges il y en aura, bien sûr, des blanches, des vertes et des violettes ainsi que des producteurs qui vendront leurs propres produits : du vin, du chocolat, des fruits et légumes, du pain d'épices, du fromage de chèvres, de l'huile d'olive et de la tapenade, du pain et des viennoiseries, des confitures, de la charcuterie, du miel..... !

Les restaurateurs du village ont préparé des menus à base d'asperges que vous pourrez consommer sur place accompagné de musique ou dans les restaurants du village.

**Bienvenue à la fête au cœur  
du village**



### « Fête Folklorique »

La traditionnelle Fête folklorique de Vers-Pont du Gard, qui cette année fête ses 25 ans, aura lieu Dimanche 14 juillet.

Comme les années précédentes, le programme qui nous est proposé par les Farandoleurs Cheminots Nîmois est très festif, mais pour bien marquer l'anniversaire, nous avons souhaité commencer la journée de façon plus solennelle par une messe de plein air

qui se tiendra à 11h sur la place des Platanes avec la participation de notre Curé, le Père Jean Baptiste, ainsi que des membres des sept groupes qui nous présenteront leur spectacle à 17h, également sur la place des Platanes.



### Académie des Beaux Arts de Vers - Pont du Gard

#### Section ensemble vocal « Si l'on Chantait »

Nous organisons un Concert de Chorales à la Maison de la Pierre :

**Le VENDREDI 19 AVRIL à 18h30**

**(fin du spectacle prévue vers 20h15)**

**ENTREE GRATUITE.**

Notre chorale présentera son nouveau répertoire et nous espérons que vous viendrez nombreux pour nous soutenir.

Seront également présentes à ce spectacle :

La Chorale d'ARAMON « Aramon Chœur »

La Chorale de COMPS

La Chorale de MEYNES « La Ritournelle »

Un bien agréable moment en perspective.

#### Section Peinture

**Le 4ème Salon d'Automne aura lieu à la Maison de la Pierre du 6 au 12 septembre 2013.**

Les Artistes peintres et sculpteurs versois souhaitant y participer, sont priés de demander rapidement le dossier d'inscription à Roger CAZORLA au 04 66 37 43 08, les places étant limitées.

# Vers - Pont du Gard

Terre de garrigue où l'histoire et la nature vivent en harmonie

5<sup>ÈME</sup>  
EDITION

Cours &  
des Jardins  
Arts

Contrairement aux années précédentes, l'exposition « *Cours & Jardins des Arts* » aura lieu au mois de juillet pendant le week-end du 20 et 21 juillet. Vous vous souvenez peut-être de la pluie continue qui s'est abattue sur notre village pendant toute la journée du Dimanche l'année dernière, obligeant les artistes à plier bagage dans la matinée ou à chercher refuge dans des lieux de fortune : garage, salons....

Pour nous donner toutes les chances d'avoir du beau temps, nous avons décidé de repousser l'exposition à la fin du mois de juillet.

La Municipalité actuelle terminant son mandat en mars 2014, il a été décidé de créer une association « Cours & Jardins des Arts » dont le seul objectif est de prendre en charge l'exposition, de préférence en partenariat avec la prochaine équipe de la Mairie, afin d'en assurer la continuité. Son Président actuel, Michel Berberian, et toute son équipe jeune et dynamique, sont déjà au travail pour préparer l'exposition 2013 en partenariat avec les commissions Culture de la Mairie et de la Communauté de Communes du Pont du Gard. Comme les années précédentes, cette manifestation reste culturelle et festive et est destinée à valoriser et à faire découvrir notre beau village et son patrimoine à travers l'enrichissement apporté par les œuvres et le talent des nombreux artistes qui enrichiront ces lieux pleins de charme.

Cette année encore, nous attendons env. 70 artistes de qualité : peintres, sculpteurs, photographes, plasticiens..... qui exposeront leur travail dans les beaux jardins et places du centre village.



Certains des artistes sont de Vers-Pont du Gard, d'autres viennent des autres villages du Gard, mais parfois de bien plus loin : Montpellier, Marseille, Lyon, Paris.....

Si vous habitez le centre du village et si vous souhaitez participer à cette manifestation en ouvrant votre jardin ou votre cour à un ou plusieurs artistes, merci de nous contacter assez rapidement au 04.66.22.80.55

## CALENDRIER « PRINTEMPS / ETE » : L'A.P.E. bourgeoise !

Après le succès de notre vide grenier du 7 avril dernier, nous sommes ravis de vous faire partager le bilan positif auxquels nombreux d'entre vous ont contribué.

Dans une ambiance chaleureuse, ce sont une centaine d'exposants qui ont profité d'une excellente fréquentation tout au long de la journée et le stand buvette a souvent été pris de court.

Sans oublier l'attrayant stand de fleurs et plantes qui a connu également un beau succès.

Ainsi, la majeure partie des fonds récoltés va servir au financement des activités des enfants dont voici quelques exemples :

- le voyage scolaire à Port-Leucate des CM1/CM2
- les sorties, spectacles divers pour les autres classes de l'école élémentaire
- les achats de ballons pour la cour, un atelier poterie et une sortie à la caserne des pompiers de Fournès pour l'école maternelle

Comme notre motivation reste intacte, nous aurons le plaisir de vous retrouver pour les prochaines manifestations :



- 21 avril : buvette et stand de gâteaux au profit de l'A.P.E. pour la Fête de l'Asperge

- 11 juin : chorale des enfants de l'école dans les arènes de Remoulins

- 25 juin : la Kermesse de l'École

- 28 juin : la Fête de l'École

Merci à toutes et tous. A très bientôt.  
Les membres de l'A.P.E.



# Vie culturelle



## Société intercommunale de chasse Vers/Argilliers

Dans un premier temps, nous informons toutes les personnes qui se promènent dans la campagne, notamment avec leurs animaux domestiques, que du :

**1<sup>er</sup> avril au 30 juin 2013 : CAMPAGNE DE PIEGEAGE**

Officialisée par la Fédération Départementale et approuvée par les mairies de Vers et Argilliers avec affichage, dans les panneaux municipaux, de la liste des piégeurs agréés ;

C'est une nécessité pour lutter contre les nuisibles soit des cultures, soit des autres animaux domestiques, soit des maladies animales transmissibles aux humains. C'est une prévention sanitaire, salubre et indispensable.

Nous rappelons que la divagation de vos animaux domestiques est toujours interdite toute l'année. Vos chiens, en particulier, doivent être tenu en laisse, même et surtout en pleine campagne.

**ATTENTION AUX PIEGES : DANGER POUR VOS ANIMAUX**

Votre responsabilité reste entière, si vous n'observez pas ces règles.

Sachez également que les vols ou chapardages de pièges peuvent entraîner des sanctions très sévères. Ces faits sont punis par les tribunaux (pouvant aller jusqu'à 5000€ d'amende et un an de prison ferme). Des surveillances accrues sont mises en place durant cette période, même de nuit, n'en soyez pas surpris. Dans un deuxième temps, la chasse dans son ensemble étant fermée (depuis le 31 mars jusqu'au 14 août, le 15 août étant la date d'ouverture au gros gibier : sanglier), nous pouvons nous consacrer à d'autres tâches de façon plus constante et suivie.

Après consultation et approbation par l'ONF (Office National des Forêts), nous avons réhabilité le chemin de la grand Combe qui avait été défoncé depuis les dernières inondations ; nous l'avons, pour l'instant, remis en état de circulation sur seulement la moitié de sa longueur. Après la pose d'une barrière d'accès nous demanderons la possibilité de le finir dans sa totalité.

Lors de ces travaux, à charge de la Société Intercommunale de Chasse, nous tenons à remercier particulièrement Madame SA et Messieurs GRAZIOLI Michel et SENO Jean-Marie pour leur bénévolat dans leur tâche respective.

Au niveau des autres travaux, nous aurons une priorité pour un « casi » (abri pour lapins) de plus pour mieux recevoir les lapins de reproduction que nous lâcherons bientôt.

Nous aurons également à cœur, avec l'équipe de Castillon, de débroussailler la limite mal définie au « chemin jaune » pour bien marquer la zone des 2 communes et donc des 2 chasses, cet accord commun ayant été pris l'an dernier lors d'une réunion.

Les lâchers de reproduction des 5 trios de lièvres s'est bien passé et semble fertile. Pour les perdreaux (50 couples) et les faisans (10 caisses de 5) nous n'avons aucun souci, il semble qu'ils se plaisent à l'orée du bois et même dans celui-ci.

Pour les travaux à venir nous faisons appel à toutes les bonnes volontés pour nous soulager dans ces diverses tâches (information par la presse et affichage), mais aussi au printemps et surtout en été pour approvisionner en eau les différents « trous » (environ une trentaine) dispersés dans nos collines, un travail d'équipe en roulement.

## Les Vétérans changent de sport?



Pour une fois, les Vétérans de Vers ont commis une infidélité à leur sport favori, le football, pour aller voir un match international de rugby. En effet, le samedi 19 janvier, ils se sont rendus au stade du Manoir pour assister à la rencontre MONTPELLIER RC TOULON conclue sur une belle victoire des locaux 23 à 3. Si le temps était à la pluie, ils se sont néanmoins régalés par le jeu proposé.

Les Vétérans de Vers vous donnent d'ores et déjà rendez-vous pour leur tournoi de foot à 7 le samedi 18 mai au stade de Vers. Après les rencontres, l'après-midi, ils termineront la soirée par un peu de musique. Ils convient d'ailleurs tous ceux qui aiment ce sport à venir au stade et pourquoi pas, poursuivre la nuit avec eux. [veteransde-vers@laposte.net](mailto:veteransde-vers@laposte.net) "

Merci des efforts que la Mairie consent pour faire vivre le village.

Les Couples Versois deviennent les BOUTE-EN-TRAIN. Lors de leur réunion annuelle, il a été décidé un changement de nom pour éviter l'amalgame avec l'association de l'Amitié Versoise. Le nouveau bureau se compose Elisabeth Grazioli, présidente, Nicole Vasseur, trésorière et Valérie Payré, secrétaire.

Cette année, nous organisons une sortie ACCROBRANCHE avec pique-nique au mois d'avril, une soirée à thème le 8 juin à la Maison de la Pierre, le loto du 25 décembre au Bar les Voûtes, le réveillon de la St Sylvestre, un loto. Nous espérons vous voir nombreux à nos différentes manifestations.



## In memoriam

### Le grand peintre versois Jacques SAUZE est décédé le janvier 2013

Jacques SAUZE était né en 1925 à Roanne dans la Loire.

Il s'était installé à Vers au chemin de Barque Vieille, il y a plus de 40 ans.

En 1971, il a épousé à la mairie du village Rolande et en 1972 naîtra Juliette

Son parcours professionnel a été brillant puisqu'il a été pendant de longues années Directeur de la distribution des bougies CHAMPION pour la moitié sud de la France. Ses grandes qualités relationnelles et son excellente présentation contribuèrent à sa réussite.

De la même manière, son itinéraire de peintre a été marqué par un succès qui devait l'amener dès sa trentième année à une célébrité internationale. Après sa première exposition dans une galerie de Toulon, il fut catalogué de « magicien de la couleur » par la presse spécialisée et les grands quotidiens. Les expositions à Paris, New York, Genève, Cannes, en Scandinavie, en Belgique en Angleterre etc. se sont enchaînés de 1960 à nos jours. Les amateurs et les collectionneurs viennent le voir ; les honneurs et les distinctions arrivent en grand nombre. Ses œuvres sont achetées par les musées et les collectionneurs privés.

Jacques Sauze ne peignait pas à la lumière naturelle ou dans la nature, mais dans son atelier avec deux spots éclairant sa toile : « En plein jour, les couleurs m'agressent, disais-tu...ma mémoire visuelle presque monstrueuse a conservé tous les paysages que j'ai vus tout au long des 2 millions de kilomètres que j'ai faits en voiture »

La couleur avant tout, comme Ambrogiani, le grand maître de l'Ecole marseillaise qui l'avait formé : l'ocre, le rouge, le jaune et parfois le vert. Jacques a su faire éclater la magnificence et la force de la Provence. Le formidable coloriste fait crépiter et étinceler les taureaux de Camargue, les cyprès, les oliviers, les garrigues, les chênes verts, les pins : il nous régale, car il sait nous hypnotiser. C'est si fort que nous avons du mal à nous détacher



*Les lavandes sauvages*

d'une toile lorsque nous nous laissons envôter par elle.

Enfin, parmi toutes les couleurs, il en est une superbe qui était sa couleur préférée « le bleu Rex » qu'il met un soin particulier à appliquer. On sent pratiquement l'amour lumineux qu'il portait à Rolande, son épouse et à ses yeux bleus rares et au regard intense.

Rolande habite ainsi pratiquement chacune de ses toiles.

Elle a été pour Jacques son grand amour, sa muse et son soutien de tous les instants. Jacques Sauze restera à jamais dans le cœur des versois par les merveilleuses toiles qu'il nous a transmises.

*L'automne en Garrigue*

